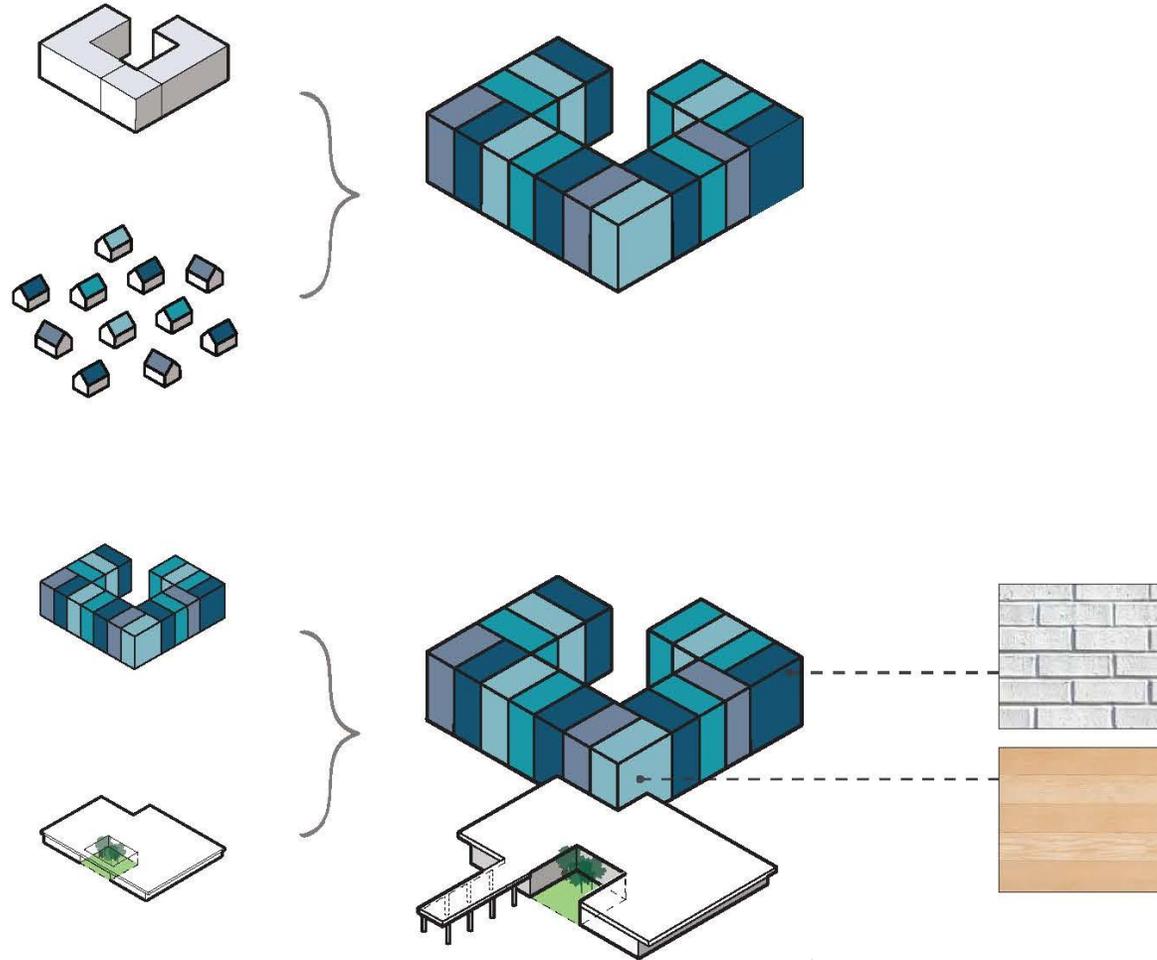


Gestionnaire de projet:
Société Québécoise des Infrastructures

Conception-Construction:
Pomerleau
+ Lemay + ACDF Architecture

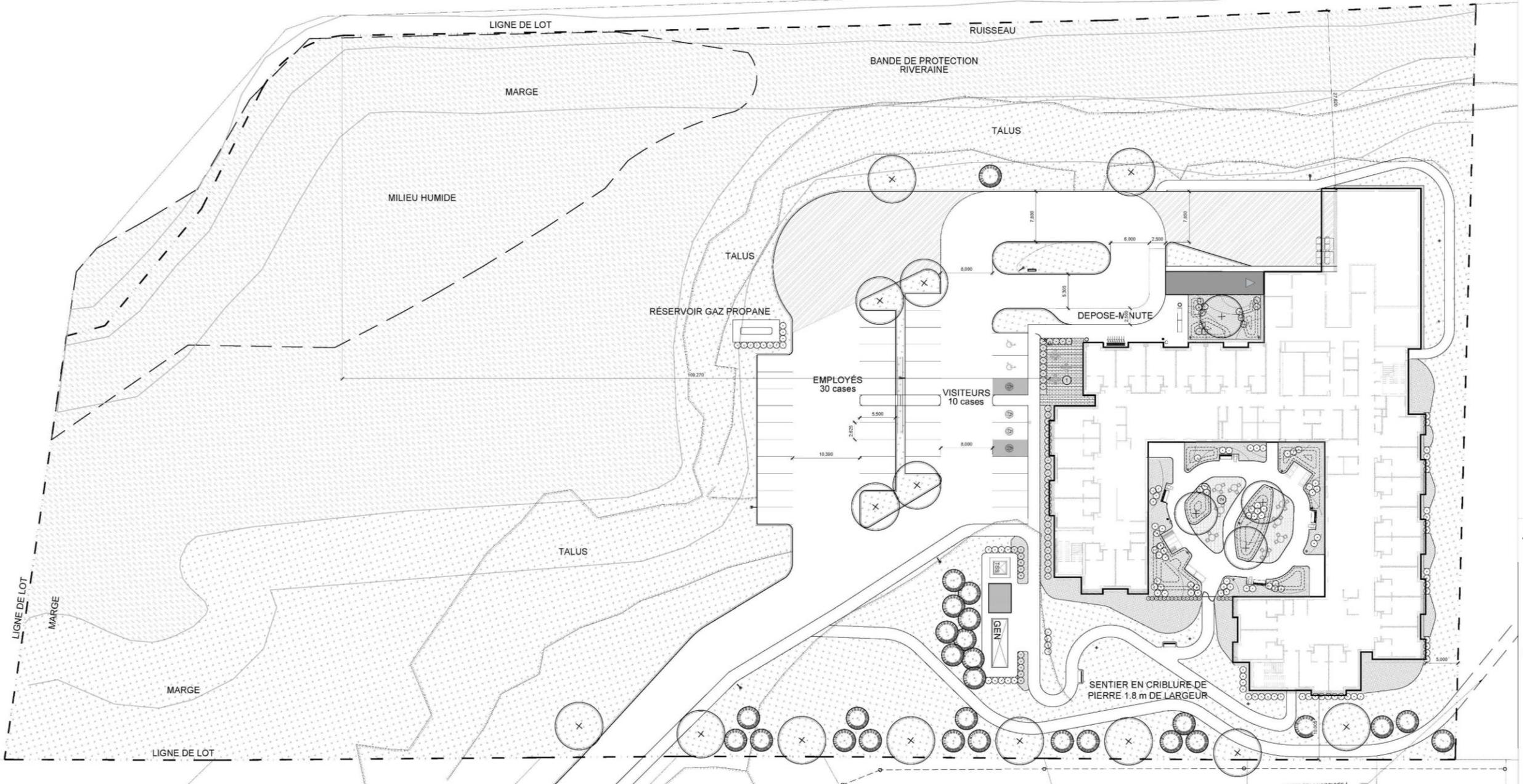
- Maison des aînés de Prévost;
- L'échéancier des travaux;
- Les mesures de sécurité et d'atténuation.

Maison des aînés de Prévost – Schéma d'implantation



- L'implantation en « C »
 - Concept du « village »
 - Langage architectural rappelant l'échelle résidentielle
- Le volume technique
 - Marquise intégrée au volume
 - Palette de matériaux lumineuse et apaisante
 - Alternance des matériaux

Maison des aînés de Prévost – Plan d’implantation



Maison des aînés de Prévost – Perspective vue aérienne



Maison des aînés de Prévost – Perspective vue jardin



Maison des aînés de Prévost – Perspective vue du lobby



Maison des aînés de Prévost – Perspective vue du salon



Échéancier des travaux

- Début des travaux à venir dans les prochains jours/semaines;
- Réception avec réserve prévue à l'été 2022.

Mesures de sécurité et d'atténuation

- Stratégie en matière de sécurité
 - Sécurisation du site par l'installation d'une clôture de chantier dès le début des travaux;
 - Préparation de plans de circulation routiers et piétonniers incluant :
 - Une signalisation adéquate
 - Des aires de recul pour la machinerie
 - La présence de signaleurs lorsque requis
 - Respect des limites de vitesse
 - Agent de prévention santé-sécurité attitré à plein temps sur le chantier qui doit s'assurer du respect des mesures mises en place;
 - Réunions de démarrage internes et externes en santé et sécurité couvrant le volet sécurité aux abords du chantier;

Mesures de sécurité et d'atténuation (suite)

- Stratégie en matière d'atténuation
 - Contrôle des émissions de poussière et de débris;
 - Humidification des surfaces granulaires et épandage d'abats poussière pour réduire la propagation de la poussière sur le chantier;
 - Installation de filets dans les clôtures de chantier;
 - Station de nettoyage des camions et roues de camions dans l'enceinte de chantier;
 - Nettoyage de rue par balais mécanique pendant les travaux d'excavation/bétonnage;
 - Évaluation en continu de l'efficacité des mesures de contrôle et d'atténuation des émissions de poussières;
 - Contrôle des impacts sonores et des vibrations;
 - Respect des horaires de travail exigés par la municipalité;
 - Équipements de mesurage (bruits, vibrations) pour travaux ciblés;

Mesures de sécurité et d'atténuation (suite)

- Autres éléments

- Seuls les équipements de rejet de chaleur seraient localisés sur la toiture (aucun unité de ventilation localisée sur la toiture);
- Projet effectué conformément au plan d'action sur les changements climatiques (PACC2020);
- Projet certifié LEEDv4.